

### Enregistrer une modification, correction ou actualisation sur une fiche marché

Cette notice détaille la procédure pour effectuer une action de modification, de correction ou d'actualisation de la fiche marché.

Cette sémantique est importante pour émettre les flux PES Marché. Pour rappel :

- **une modification** est la saisie de nouvelles clauses contractuelles (modification du montant ou de la durée, acte de sous-traitance, changement d'opérateur). Exemples : reconduction expresse d'un marché, affermissement d'une tranche optionnelle ;
- **une correction** est la saisie d'une information qui était jusqu'alors erronée sur la fiche marché. Exemple : rectification d'une coquille portant sur le montant notifié ;
- **une actualisation** est la saisie d'une information nouvelle n'impactant pas les clauses contractuelles. Elle intervient entre la notification du marché et son démarrage. Exemple : le nouveau RIB d'un opérateur.



**Attention aux « faux-amis » : il faut bien distinguer l'actualisation des "données" et l'actualisation de "prix" qui est considérée comme une modification des clauses contractuelles.**

### Table des matières

Recensement des possibilités	2
Accès aux actions	4

# RECENSEMENT DES POSSIBILITES

Le logiciel active ou bride la possibilité d'agir en modification / correction / actualisation d'un marché en fonction des antécédents et des encours de saisie :

Contexte	Actions			Précisions
	Modifier	Corriger	Actualiser	
Cas 1 Le flux PES Marché initial n'a pas encore été généré.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etape suivante : émettre le flux PES Marché initial, sinon procéder à d'autres actualisations jusqu'à l'obtention d'une fiche marché correcte).
Cas 2 Le dernier flux PES Marché émis a été acquitté et aucune saisie n'a été faite depuis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etape suivante : émettre un flux PES pour transmission à la DGFiP des nouvelles informations. Il est possible de répéter des actions de même nature avant la génération du flux. Par exemple, des modifications successives.
Cas 3 Le dernier flux a été déclaré "non acquitté" par la DGFiP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actualiser pour ajuster les données qui ont empêché l'acquittement puis réémettre un flux.
Cas 4 Le dernier flux PES Marché émis est en cours de traitement à la DGFiP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le logiciel autorisera une action lorsqu'il saura si le dernier flux a été acquitté ou non. Pour cela, il analyse les fichiers acquittements récupérés ou mis à disposition.
Cas 5 Une modification est déjà saisie et n'a pas été transmise.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ensuite, émettre un flux PES pour transmettre à la DGFiP ces infos. Ou possibilité de saisir d'autres modifications ou d'ajouter des PJ.
Cas 6 Une correction est déjà saisie et n'a pas été transmise.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ensuite, émettre un flux PES pour transmettre à la DGFiP ces infos. Ou possibilité de saisir d'autres corrections ou d'ajouter des PJ.
Cas 7 Une actualisation est déjà saisie et n'a pas été transmise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ensuite, émettre un flux PES pour transmettre à la DGFiP ces infos. Ou possibilité de saisir d'autres actualisations ou d'ajouter des PJ.
Cas 8 La collectivité ne gère pas de transmission PES pour le marché	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'action de correction n'est pas proposée compte tenu qu'il n'y a pas de données existantes dans Hélios reposant sur la saisie de cette fiche, donc rien à corriger. Une coquille de saisie serait alors à traiter comme une actualisation.

Un flux peut contenir un ou plusieurs changements de même **type**.

Exemple : changement de la **durée**, puis modification du **montant** dans le même flux.




**En revanche, si vous devez faire une correction puis une modification, il faudra dans un premier temps saisir la correction et émettre le flux correctif puis attendre qu'il soit acquitté avant de travailler sur la modification.**

L'ajout de pièces justificatives, la gestion de révisions et l'exploitation de la répartition annuelle restent accessibles à tout moment indépendamment de ces actions.

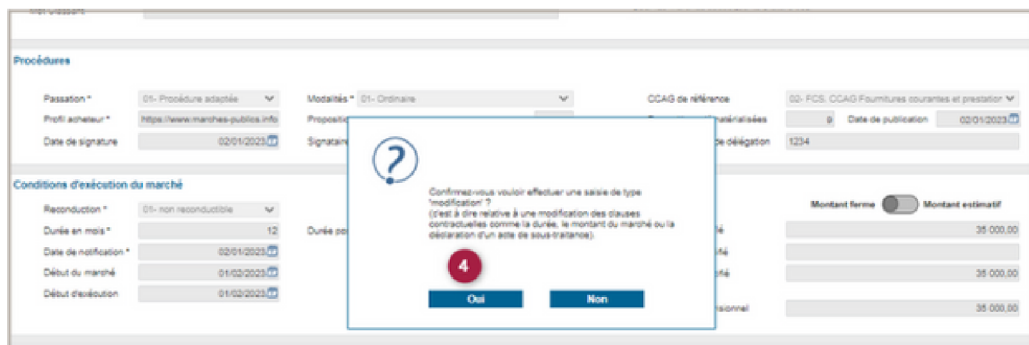
Les pièces justificatives ajoutées seront véhiculées dans le prochain flux PES Marché généré. En l'absence de modification / correction / actualisation, un flux PES PJ autonome pourra être transmis à la DGFIP.

# ACCES AUX ACTIONS



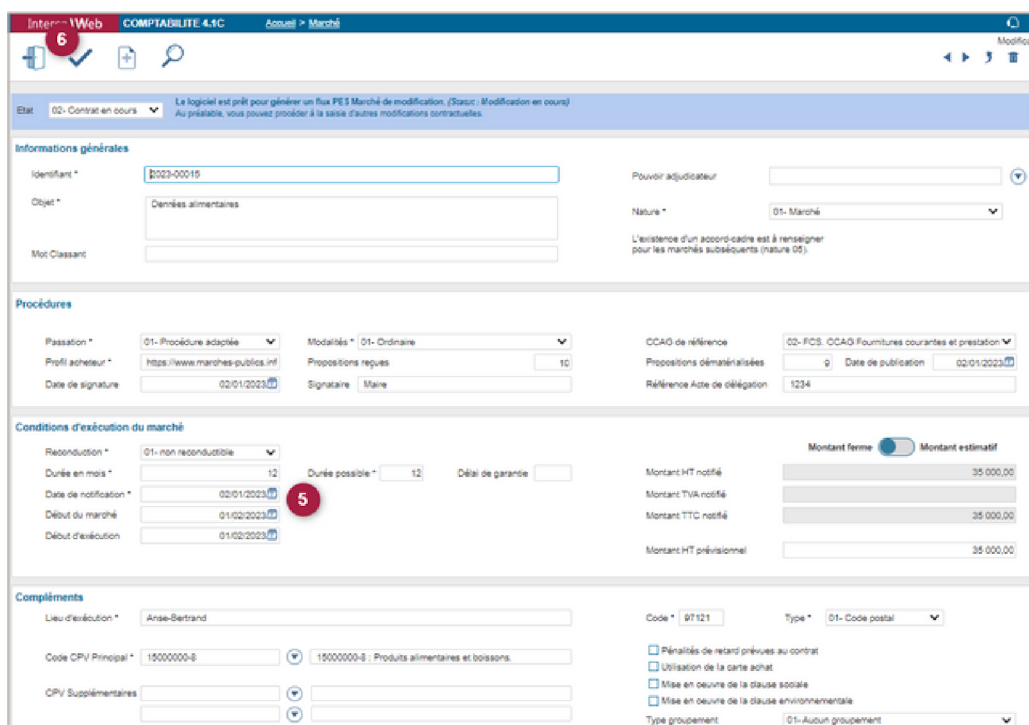
- 1 Sélectionnez la fiche marché concernée.
- 2 Cliquez sur le pictogramme  "cadenas" visible dès que la fiche est dans l'état "02 - Contrat en cours".
- 3 Choisissez l'action adaptée à l'événement survenant sur ce marché : corriger , modifier ou actualiser. Remarque : les actions incompatibles avec le contexte sont marquées en italique avec le motif.

- 4 Confirmez en choisissant "Oui" uniquement s'il ne s'agit pas d'une erreur de manipulation. Ce choix est irrévocable.



Les différentes cellules de la fiche marché sont alors accessibles.

- 5 Saisissez ou supprimez les informations nécessaires.



- 6 Validez.

## Cas de l'enregistrement d'une modification portant sur le montant, la durée du marché ou l'ajout d'un sous traitant (et non d'une actualisation ou d'une correction) :

La fenêtre suivante s'affiche automatiquement :

N°	Objet	Date	Type
01	Modification de la durée du marché : 12 à : 15 mois.	21/06/2023	ModificationMontantDuree

Objet de la modification

Modification de la durée du marché : 12 à : 15 mois

Date envoi trésorerie

Date de publication

Date de signature: 21/06/2023

N° de modification: 01

Durée en mois	15	Montant Ht notifié		Montant Ht estimé	
Delta Durée en mois	3	Delta Montant Ht notifié		Delta Montant Ht estimé	

Ok Annuler

Une ligne est alors initialisée pour chaque type de modification détectée. Les informations portées seront véhiculées dans le flux PES Modification qui suivra afin que le comptable public en ait connaissance lors de la prise en charge dans Hélios.

- 7 Pour chaque ligne, ajustez l'objet proposé par le logiciel pour être plus explicite si cela est nécessaire. Exemple : réduction expresse d'un an du contrat : durée du marché portée à 12 mois au lieu de 15.
- 8 Supprimez la ligne sélectionnée si elle n'est pas appropriée (cas exceptionnel).
- 9 Cliquez sur OK pour enregistrer.

A ce stade, vous pouvez alors :

- poursuivre en reprenant à l'étape 3 pour faire une action identique ;
- ajouter des pièces justificatives ;
- émettre le flux PES marché.

Pensez à mettre à jour les engagements comptables liés au marché si nécessaire (nouveau montant par exemple).

Note : l'historique des modifications reste accessible en consultation via le pictogramme "Modifications de Marché" (dans le pied de page de la fiche marché).